

Trouver des limites à partir
d'informations imparfaites :
leçons tirées de la fermeture du
banc de Rockall

Mark Tasker
Vice-président, comité consultatif, CIEM

Jason Hall-Spencer
Université de Plymouth, UK



International Council for the Exploration of the Sea
Conseil International pour l'Exploration de la Mer



Les recommandations du CIEM ont été sollicitées
pour la première fois en 2000

La Commission Européenne, la DG Fish
demandent "l'identification de zones où les
coraux d'eau froide risquent d'être affectés par la
pêche."

La réponse comprenait un catalogue de sites dans
l'Atlantique NE où l'on trouve le *lophelia* ainsi
qu'une étude des effets reconnus de différents
engins de pêche

L'effet le plus reconnu/le plus évident
est dû au chalutage



Mais les effets à long terme dus à une
utilisation persistante de filets fixes de fond et
de palangres sont aussi probables

2005 Question de la
Commission des pêcheries
de l'Atlantique Nord Est au
CIEM:

"apporter des *informations*
sur la *distribution des coraux*
d'eau froide des versants occidentaux du
banc de Rockall pour indiquer les limites
adaptées des zones de fermeture où les
coraux d'eau froide sont affectés par les
activités de pêche"

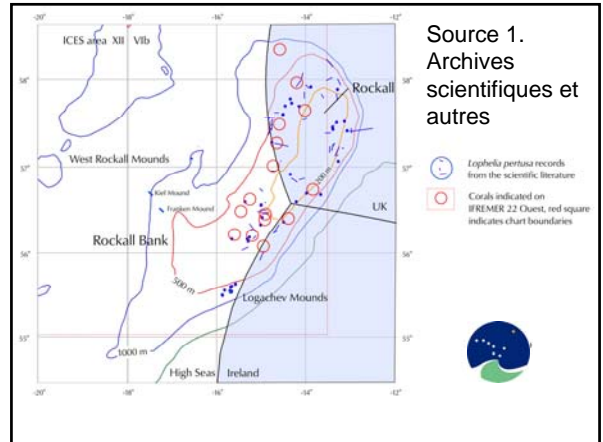
Noter que le banc de Rockall chevauche
les eaux UE et la haute mer



La procédure CIEM comporte deux étapes

1. Groupe d'experts – Groupe de travail sur l'écologie en eau profonde (WGDEC)
opinions également recherchées auprès du groupe de travail sur les stocks d'eau profonde (WGDEEP)
2. Comité consultatif sur les écosystèmes (ACE)
[maintenant juste un comité consultatif]

Trois sources d'information utilisées :



Archives scientifiques et autres

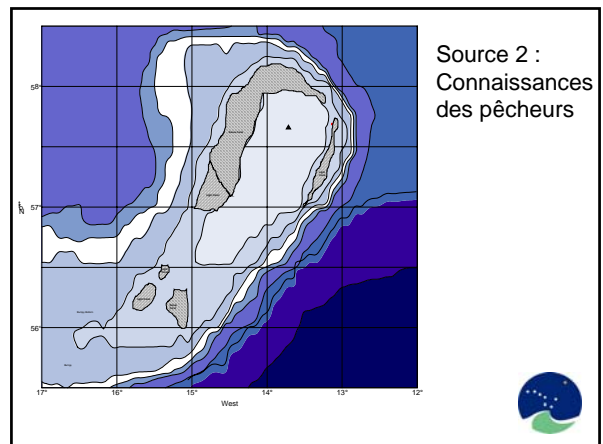
Avantages



- Archives réelles
- Quelques archives visuelles récentes

Inconvénients

- Pas systématique (pas d'archives négatives, bien que ce soit possible)
- Positions pas aussi précises
- Les anciennes archives risquent d'avoir disparu



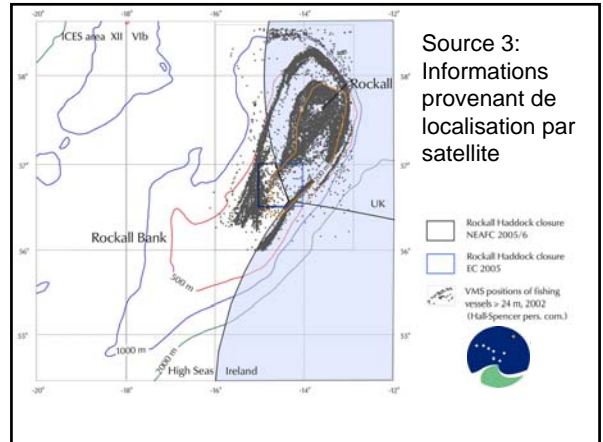
Connaissances des pêcheurs

Avantages

- Relativement récentes
- Utilise les connaissances des pêcheurs (approche de l'écosystème)

Inconvénients

- Peut être incomplet (ou inexact)
- Echantillon de petite taille



Archives VMS

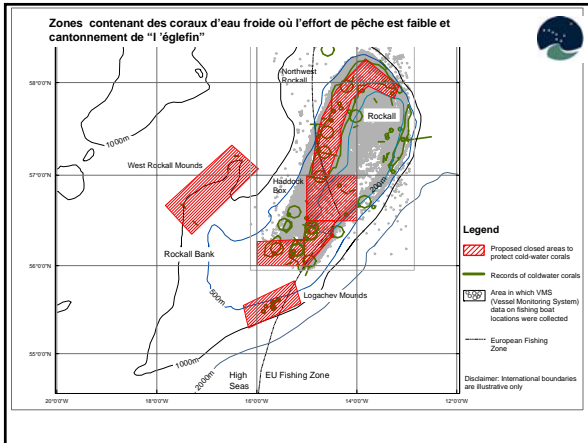
Avantages

- Assez complète (et scientifique)
- Peu de chance de conflits

Inconvénients

- Les pêcheurs peuvent ne pas pêcher dans une zone pour des raisons autres que la présence de coraux
- Absence de données pour certaines flottilles
- Interprétation qui manque de simplicité





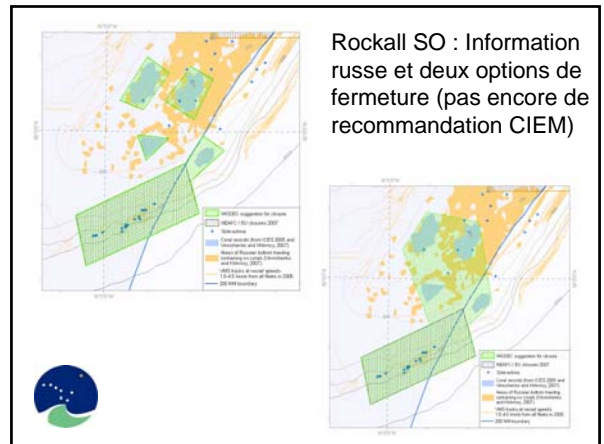
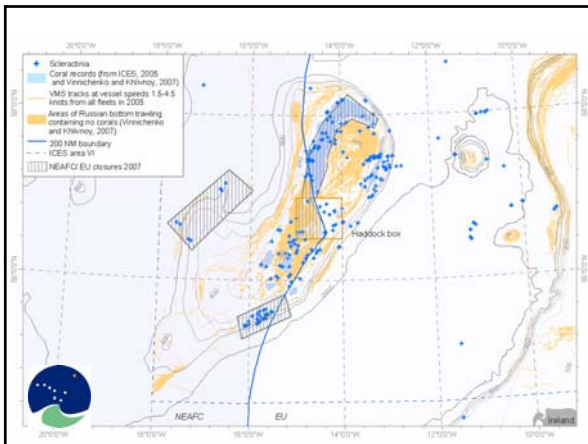
Qu'est ce qui s'est passé ensuite?

La recommandation est partie du CIEM à la CPANE en Sept 2005

Recommandation également transmise à la CE

La CPANE s'est réunie en novembre 2005 et a décidé de ne prendre aucune décision

La CPANE s'est réunie à nouveau en novembre 2006 et a décidé de fermer une partie du banc de Rockall, ceci a été mis en oeuvre par la CPANE et l'UE, mais la partie SO de Rockall n'est pas fermée dans l'attente de l'examen d'éléments supplémentaires.



En résumé



L'identification de zones adaptées à la fermeture doit faire usage de toutes les informations disponibles (correctement évaluées):

- études scientifiques,
- connaissances des pêcheurs (de préférence avec des éléments justificatifs) et
- emplacement des activités de pêche reconnues comme n'ayant pas d'impact sur le corail.

Les limites de la zone fermée doivent être relativement faciles à mettre en vigueur et tenir compte de la nécessité d'éviter "les dommages accidentels" et de la capacité de mise en vigueur

Quelques idées



Les Etats membres de l'UE sont tenus de protéger certains habitats et espèces à l'aide des zones protégées (Directive Habitats)

La Commission Européenne est seule habilitée à proposer des mesures de gestion de la pêche (sauf dérogation) et elle est tenue de "minimiser l'impact des activités de pêche sur les écosystèmes marins" (2371/2002). Elle peut le faire en adoptant des "zones et/ou des périodes au cours desquelles les activités de pêche sont interdites ou restreintes."

Quelques idées



Tous bénéficieront de la convergence de ces procédures

Garantir la disponibilité des meilleures informations scientifiques, y compris le VMS

Garantir une échelle adaptée des fermetures/protection

Mettre en place des principes pour fixer les limites

Mettre en place des principes de consultation et de gestion

Mettre en place des principes de révision et d'évaluation scientifiques

Objectif: réduire la friction et augmenter la coopération